



Dimanche 13 Novembre 2022

Compte rendu de l'Assemblée générale 2022 de l'association Musique à Espanels

L'association s'est réunie en assemblée générale à distance, avec le logiciel Zoom.

Nombre de membres représentés : 20

Nombre de membres présents à l'AG : 11

Point 1 de l'ordre du jour :

Gaspard Martin présente le bilan du Festival 2022 :

- Les trois concerts ont réuni une moyenne de 130 spectateurs.
- 500 repas ont été servis en une semaine aux musiciens et aux spectateurs.
- L'association Musique à Espanels compte 170 adhérents dont 82 à jour de leur cotisation.

Toute participation financière accompagnée des coordonnées du donateur vaut cotisation.

Le don précise souvent venir de plusieurs personnes (couples, familles). Un seul nom est alors comptabilisé.

Point 2 de l'ordre du jour :

L'association existant depuis cinq ans, il convient de procéder au renouvellement de son conseil d'administration. Les candidats déclarés sont Mme Anne Visbecq, Ms Philippe Weber et Guy Durand, Gaspard Martin et Laurent Martin. **Les cinq candidats sont élus à l'unanimité.**

Laurent Martin présente les comptes de l'association.

Voir tableau ci-joint.

- L'exercice 2022 dégage une marge suffisante de sécurité pour garantir le festival 2023
- Les dons en nature sont intégrés à la présentation des comptes.
- Le budget 2023 prévoit de compléter la rétribution des musiciens par un défraiement forfaitaire de déplacement.
- Les comptes permettent d'évaluer le coût par personne et par soirée :

pour un concert : environ 25€ - pour un repas : environ 12€

Ces coûts sont formulés à titre indicatif :

Il est rappelé que le principe de gratuité est une identité du festival.

Les contributions qui permettent de le financer sont des dons.

Les comptes 2021/22 sont approuvés à l'unanimité.

Point 3 de l'ordre du jour : Questions diverses

Gaspard Martin

Gaspard Martin

Laurent Martin

Laurent Martin